

CONTRÔLE SUR PIÈCES DE L'EHPAD RÉSIDENCE LES GENETS

Décembre 2024

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DÉFINITIVES

Écarts/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Écart 01	1 - Gouvernance	Prescription 01	Élaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF.	12 mois	Projet d'établissement
Écart 03	1 - Gouvernance	Prescription 03	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-16 du CASF) en matière de fréquence de réunion du conseil de la vie sociale.	12 mois	Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.
Écart 04	1 - Gouvernance	Prescription 04	Faire valider le règlement de fonctionnement par l'instance compétente de l'organisme gestionnaire et le soumettre à la consultation du CVS afin de le mettre en conformité avec la réglementation (articles L311-7 et R311-33 du CASF).	6 mois	Règlement de fonctionnement
Écart 05	1 - Gouvernance	Prescription 05	Rechercher un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur
Remarques 08, 09 et 10	3 - Gestion des risques	Prescription 07	Améliorer le dispositif de gestion des risques en : <ul style="list-style-type: none"> - Formalisant une procédure prévoyant le retour d'informations systématique auprès du personnel portant sur les évènements indésirables signalés par les professionnels de l'établissement, - Mettant en place un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement, - Intégrant pleinement le dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations des résidents et des familles à la politique de gestion de la qualité et des risques de l'établissement. 	12 mois	Procédure de signalement des évènements indésirables prévoyant le retour aux déclarants, Calendrier des réunions d'analyse de pratique
Remarques 01 et 04	1 - Gouvernance	Recommandation 01	Élaborer une fiche de poste nominative, datée et signée pour la directrice et l'IDEC, afin de formaliser leurs missions.		

Remarque 02	1 - Gouvernance	Recommandation 02	Élaborer un calendrier des astreintes afin de s'assurer de la continuité de la fonction de direction.		
Remarque 03	1 - Gouvernance	Recommandation 03	Mettre en place des réunions régulières de l'équipe de direction.		
Remarque 05	2 -Ressources Humaines	Recommandation 04	S'inscrire dans une démarche proactive pour renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents la nuit, en interne ou en vous appuyant sur un dispositif mutualisé déjà existant ou en mettant en place un dispositif mutualisé ad hoc avec d'autres EHPAD.		
Remarque 06	2 -Ressources Humaines	Recommandation 05	Élaborer et diffuser auprès des personnels de l'établissement une fiche de procédure de distribution des médicaments hors présence IDE.		
Remarque 07	2 -Ressources Humaines	Recommandation 06	Intégrer au plan de continuité de l'activité les modalités concrètes d'un fonctionnement en mode dégradé par une priorisation graduée des missions pour l'ensemble des fonctions selon les ressources disponibles.		